



Compte rendu de la réunion des 11&12 février 2023

Mesdames : C. GARRET / N. PICCAND / D. VAUCOULOUX/ M. VENEAU

Messieurs : H. CORNIER / A. DUPONT / JP. KERIHUEL / JB. MOINGS / JL. VADAKARN /

Excusés : B. VOISIN/ P. HEINTZ

La séance est ouverte à 13h30 par le président Monsieur JP. KERIHUEL.

I –RETOUR SUR LES LICENCES 2022

Beaucoup de demandes en ligne très apprécié par beaucoup, une dizaine par courriers. Pour 2024 les licences pourront être prise à compter du 1/12/2023.

420 licences en 2022.

Les juges doivent vérifier sur le site si tous les concurrents sont en règle (CACCBT, Attestation MSA)

II –SITE CUNT.

Beaucoup de mise à jour des bases de données, licences, nouveaux juges, statistiques...

III –CONCOURS 2023 EN PREVISION à cette date :

Inter race : 32 Continental : 1 FCI : 11

Concours de POEKE en Belgique, la commission demande que cet organisateur ait l'autorisation de l'Union Royale Cynologique Saint Hubert.

Il ne sera plus interdit d'organiser des manifestations troupeau lors du championnat de France de Standard sauf sur le territoire de celui-ci.

Au vu du nombre important de concours IR à cette date, la commission autorise les concurrents à participer à 7 concours par chien et par niveau au lieu de 5.

IV-FCI :

Candidature de CTA07 pour la coupe de France les 7&8 octobre 2023

Juges pressentis : Ankie HERMANSON et Jean Luc VADAKARN

Validé par la commission

CHAMPIONNAT D'EUROPE HONGRIE du 22 AU 24 septembre.

Sont invités à représenter la France :

Alexandre LECUYER : Berger de Beauce vainqueur de la coupe de France FCI

Patrick SERVAIS : Berger de Shetland 2^{ème} de cette compétition

Phillipe GAMBIER : Berger de Beauce 3^{ème} (chien remplaçant)

Une aide financière sera allouée sur justificatifs.

V- CHAMPIONNAT ET COUPE de France 2023 SEVERAC LE CHATEAU 30/09 ET 01/10 2023

	Conducteur	Chien	Race	FAPAC	Total
1	MORVAN BEATRICE	PEANUTS	BORDER COLLIE	1120115	449.453
2	GIRAULT BENJAMIN	NOON	BORDER COLLIE	913644	448.346
3	DELRIEU PATRICK	N'OVIN	BORDER COLLIE	890693	447.312
4	HIRIGOYEN PASCALE	OUPS	BORDER COLLIE	920819	446.311
2	GIRAULT BENJAMIN	RIVER	BORDER COLLIE	1221991	444
5	GUERRISI AMELIE	MONROE	BORDER COLLIE	755282	441.284
6	GISQUET PATRICIA	MIGHTY GUNNER	BORDER COLLIE	941210	436.722
7	FOURNIER NICOLAS	LUCKY	BORDER COLLIE	458459	435.148
8	MALBOUYRES DENIS	GRAND BILL	BORDER COLLIE	29925	434.214
9	PELLEGRINO MICHELE	H'MENT RED MERLE DE TOI	BORDER COLLIE	25901	433.364
10	APPOLINAIRE FRANCK	JIMMY DIT JACK	BORDER COLLIE	487404	433.319
11	MAYMARD STEPHANE	NACRE DITE NEIGE	BORDER COLLIE	885026	430.686
12	REDOULES BENOIT	L'OUSTAL	BORDER COLLIE	444711	428.244
13	PACAUD PATRICE	LONE-DROVER	KELPIE AUSTRALIEN	862676	428.164
14	LAFFORGUE CORINNE	JUNE	BORDER COLLIE	417265	424.27
9	PELLEGRINO MICHELE	ON THE RED AGAIN TEMPO	BORDER COLLIE	914146	422.208
15	DUPONT ALAIN	PERLE	BORDER COLLIE	1017200	421.758
7	FOURNIER NICOLAS	PAMPI	BORDER COLLIE	1195119	420.822
16	ARNAUDO VINCENT	NEWTON	BORDER COLLIE	877816	418.319
17	CORNIER HENRI	LEEROY	BORDER COLLIE	482157	416.085

18	DUBOCS ISABELLE	JILL	BORDER COLLIE	524246	415.429
19	AGNOLI VALERIE	JAYA	BORDER COLLIE	482119	414.689
23	ILHARRAMOUNHO XAVIER	HEGOA	BORDER COLLIE	31452	407.805
24	PICCAND NADÈGE	OSLO	BORDER COLLIE	1191724	407.159

Les qualifiés qui ont 2 chiens devront choisir.

Un courrier sera envoyé à chaque concurrent pour valider leur participation.

Présentation du budget prévisionnel de l'ACT12

Validé par la commission

JURY

Présidente : Delphine VAUCOULOUX

Juges : Etienne SERCLERAT, Pascal BEAUSOLEIL

Les juges ne pourront pas se concerter après parcours. Le fichier du championnat fera la moyenne des notes attribuées par les juges !

Le secrétariat sera assuré par Corinne GARRET, Sandrine DUPLAN et Sylvie CORNIER

VII-CONTINENTAL

Envoi du courrier de M. Amoros du 17/01/2023

Pour les points 1,2,3 la commission a bien pris connaissance des demandes de modifications, mais celles-ci relèvent des compétences du juge.

Non validés

Le représentant des continentaux au sein de la Commission troupeau

Il est demandé à ce que le représentant continental puisse être proposé à la CUNT à la suite d'un vote par les concurrents et organisateurs continentaux tous les 3 ans. Le représentant pouvant être rééligible. Point 4 cette demande est contraire aux statuts de la SCC.

Non validé

VIII- CONTINENTAL et FCI

Un rappel sera envoyé aux organisateurs de ces compétitions pour qu'il n'y est pas de doublons lors de la même semaine.

En cas de mauvaise entente c'est le premier inscrit qui restera validé.

IX- CACCBT :

Modification de la grille d'évaluation, sera désormais noté par points, inférieur à 70/100 refusé ou ajourné. La non acquisition du cheminement et de la recherche est éliminatoire.

Elle sera mise en service dès validation comité.

X-REGLEMENT MONITEURS TROUPEAUX : ACTUALISATION

Pour être moniteur :

Il faut :

- Pouvoir disposer d'un nombre suffisant d'animaux pour effectuer une formation pratique
- **Être titulaire de l'ACACED à jour**
- Avoir conduit au moins 3 fois en finale de Championnat de France de chiens de troupeau
- Continuer de conduire régulièrement en concours troupeau (au moins 1 fois par an)
- N'avoir jamais été en infraction avec les règlements de la SCC
- Suivre et faire valider le stage de formation de moniteur organisé par la SCC – commission troupeau-
- Avoir accepté le programme de formation et ses conditions de fonctionnement
- Être titulaire d'un contrat d'assurance le couvrant contre les accidents ou sinistres pouvant arriver chez lui, à l'occasion des stages, de son fait ou de toutes causes, à lui même ou à ses biens, aux stagiaires, aux chiens ou aux animaux utilisés au cours des leçons ou démonstrations s'y rapportant.
- Tenir une comptabilité dans le respect des règles fiscales en vigueur
- S'engager à respecter les règlements de la cynophilie française et le bien-être animal.
- La durée de validité est de 3 ans sous réserve de remplir les conditions initiales

XI-DEMANDES et NOMINATIONS

Juges :

Michelle Pellegrino : Refusé

Jean Kerfriden : Refusé

Moniteurs :

Nicolas Seux : Refusé doit avoir conduit un chien en finale inter-race

Pascale Hirigoyen : Acceptée, nouvelle juge

Patrick Servais : Accepté, nouveau juge

Laurent Canton : Accepté, nouveau juge

Michelle Pellegrino : Attente de validation du règlement moniteurs

XII-FORMATION EDUCATEURS DE CLUB et CLUB AFFILIES

Une formation avec validation sera mise en place en 2023 :

Elle s'effectuera sur 3 jours après lesquels les nouveaux éducateurs devront :

- Être capable d'enseigner sur les ovins
- Être capable de connaître les races de chiens de berger
- Être capable de rappeler les bases de l'éducation canine
- Être capable d'orienter les propriétaires aux activités de travail de leur chien de troupeau
- Être capable de maîtriser les différentes étapes du dressage
- Être capable d'appréhender le bien-être animal (partie vétérinaire moutons, chiens)

Cette formation sera clôturée par le passage en CACCBT par tous les stagiaires.

Celle-ci sera une formation payante.

Questions Divers

Une réunion des juges sur le CACCBT et inter-races est programmée : Endroit et dates à définir

NHAT bovins. La commission autorise Madame LAVOISIER et sa chienne RUBY éliminée pour manque d'aptitudes naturelles, à repasser cette épreuve sur ovins.

Clôture de la réunion à 15h

Le président Jean Paul KERIHUEL